



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE STE-MARCELLINE-DE-KILDARE

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES 2018

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 11 décembre 2017 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1<sup>ère</sup> rue Pied-de-la-Montagne, a été adopté la résolution numéro 272-2017 établissant le calendrier 2018 des séances régulières du Conseil municipal de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare.

#### Calendrier 2018 des séances régulières

Date	Endroit	Heure
15 janvier 2018	Salle communautaire	20 h
12 février 2018	Salle communautaire	20 h
12 mars 2018	Salle communautaire	20 h
9 avril 2018	Salle communautaire	20 h
14 mai 2018	Salle communautaire	20 h
11 juin 2018	Salle communautaire	20 h
9 juillet 2018	Salle communautaire	20 h
13 août 2018	Salle communautaire	20 h
10 septembre 2018	Salle communautaire	20 h
9 octobre 2018 (mardi)	Salle communautaire	20 h
12 novembre 2018	Salle communautaire	20 h
10 décembre 2018	Salle communautaire	20 h

Toutes les séances ont lieu le lundi, sauf indication contraire.

**DONNÉ** à Ste-Marcelline-de-Kildare, ce 22<sup>e</sup> jour de décembre 2017.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 22<sup>e</sup> jour de décembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22<sup>e</sup> jour de décembre 2017.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière